

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M et Mme Dujardin - Massart Miguel demeurant Chaussée d'Arlon, 143 à 6840 Neufchâteau

Le terrain concerné est situé Chantenieule, 14 à 6840 Longlier et cadastré division 5, section D n°342D.

Le projet est de type : construction d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

– Ecartis :

1° - Hauteur sous corniche supérieure à 4,00 m HSC = 460 cm ;

2° - Garde corps à lisses de tendance horizontale ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 - 6840 Neufchâteau et le ...*1.2./2.3./20.19* après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer

du...*1.2./2.3./20.19*.....

Au...*26./0.3./20.19*..... **au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,

J-Y DUTHOIT

F. HUBERTY

D. FOURNY